

**Zeitschrift:** Le pays du dimanche  
**Herausgeber:** Le pays du dimanche  
**Band:** [8] (1905)  
**Heft:** 8

**Artikel:** Jack Alesco  
**Autor:** Vallot, Albert  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-255069>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Jack Alesco

— Je trouve, cher monsieur Antoine, dis-je à mon interlocuteur et amphytrion; entre la poire et le fromage, que vous portez allégrement vos soixante-dix printemps, et je me souhaiterais de jouir, plus tard, d'une vieillesse semblable à la vôtre.

— Certes, mon cher monsieur, je n'ai pas à me plaindre sous le rapport de la santé, et j'attribue ce résultat — heureux pour moi — à ce que, malgré l'aisance que je me suis acquise, considérant que j'ai été habitué à une vie active, je n'ai jamais cessé de m'occuper de quelque chose, en évitant, toutefois, de trop fatiguer mes méninges. Marchant beaucoup, ne faisant pas d'excès, j'ai échappé à l'obésité. Assurément je me porte mieux et possède, sauf mes cheveux blancs, une meilleure mine que lorsque j'ai débarqué à San-Francisco, à l'âge de 22 ans. C'était en 1855, il y a donc longtemps de cela. Le mal de mer et quatre mois de traversée sur le voilier le *Finistère* avaient fait de moi une façon de squelette ; au surplus, la déconvenue qui m'attendait à mon débarquement n'était pas faite pour me remettre rapidement.

Ah ! mon ami, je doute qu'aucun autre homme se soit jamais trouvé dans le cas — bizarre jusqu'à l'invisibilité — qui, dans ce pays neuf, me fut particulier.

— Vous m'intéressez singulièrement, cher monsieur Antoine ; narrez-moi, je vous prie, votre histoire !

— La voici, brièvement :

Véritable échalas, anémique au point de n'avoir pu, jusqu'au bout du voyage, supporter la nourriture du bord, fiévreux et grelottant, quand j'eus péniblement atteint le quai de débarquement de San-Francisco, je m'affaissai — plutôt que je ne m'assis — sur une borne chainée, en attendant qu'on voulût bien débarquer ma malle, qui accusait le poids respectable de quarante-huit kilos. Une fois en possession de celle-ci, examinée à la surface seulement par un douanier, je regardai autour de moi, et, à mon grand étonnement, je n'aperçus aucune voiture de place. Par la suite — soit dit entre parenthèses, — j'ai appris qu'aucun véhicule ne se dérangeait à l'occasion de l'arrivée de pauvres diables d'immigrants. Je troquai mon siège de pierre pour celui moins dur de mon colis, et m'armai de patience tout en considérant, d'une façon machinale, mes compagnons de voyage, Allemands pour la plupart, qui s'interrogeaient en se groupant.

Peut-être, pensai-je, une âme compatissante viendrait-elle me sortir d'embarras ?

Or, elle se présenta, cette âme, sous les traits d'un mulâtre d'une quarantaine d'années, sorte de colosse, et qui, quoique ne titubant pas, exhalait un parfum *su generis*, qui n'était autre que celui de l'alcool. S'arrêtant devant moi, l'individu me parla anglais ; je haussai les épaules en signe de non-compréhension.

— Toi, petit hôtel ? — dit-il alors en français, et en montrant toutes ses dents dans un rire dont l'objet ne semblait pas bien expliqué.

— Oui, lui répondis-je.

— Moi prendre ça !...

Et comme s'il se fût agi d'un léger fardeau, il plaça ma malle sur sa tête, et fila vers la ville, mais de quel pas ! Autant que mes forces me le permettaient, je suivis

mon quidam, qui ne tarda pas à prendre sur moi une avance d'au moins cent mètres. Je le vis pénétrer dans une ruelle bordée d'échoppes de toute nature, où dominaient les débits de whisky ; cependant, quand j'eus atteint moi-même cette voie étroite et tortueuse, plus de mulâtre, plus de malle à l'horizon... A tout hasard, j'interpellai un groupe de matelots en goguette, dans le fallacieux espoir d'être compris par l'un d'eux ! Ah ! ouiche ! c'étaient des Anglais, qui haussèrent les épaules, en ricanant.

Que faire ? Me rappelant qu'il existait un consul français dans la localité, je me déterminai à aller lui raconter ma mésaventure. Je ne saurais mieux faire que de vous rapporter à peu près textuellement la partie la plus typique de mon entretien avec ce haut fonctionnaire.

— Mon garçon, vous me racontez là une histoire à dormir debout.

— Monsieur, je suis franc, je vous le jure.

— Bref, vous désirez toucher un secours, vous trouvant sans ressources.

— Du tout, Monsieur ; j'ai cinq cents francs en or sur moi.

— En ce cas, jeune homme, vous regagnerez dans mon estime.

— Je ne vois pas...

— Mais si, voyons ! Combien en ai-je vu se prétendre victimes d'un vol, ou d'une perte, pour toucher quelque argent ici ! Eh bien ! je vais m'occuper de votre affaire. Qui a bu boira ; votre mulâtre répétera son truc, en choisissant, de nouveau, pour victime, un Français.

— Un Français...

— Certainement. Ce commissionnaire est un observateur qui a fait cette judicieuse remarque, que le Français, débarquant en Amérique, est le plus facile à exploiter, parce que, généralement, il ne parle que sa propre langue, ce qui l'empêche de donner à temps l'alarme, et qu'il n'est pas méfiant ; il assimile les autres pays à la France, et cela par inexpérience.

— Maintenant, qu'allez-vous devenir ?

— Je suis très embarrassé, Monsieur, parce que ma petite pacotille, composée d'étoffes de soie et de passementeries, d'une valeur de deux mille cinq cents francs, me fait défaut.

— Je vais tenter de vous caser ; revenez demain me voir, et laissez-moi vous donner un excellent conseil : ne parlez à personne de la soustraction de votre colis !

— Cependant, ne pourrait-on trouver extraordinaire que je ne dispose d'aucun bagage ?

— Ici, non ; on paie son loyer d'avance, et voilà tout. Comprenez donc que sur dix personnes à qui vous feriez part de votre aventure, neuf ne vous croiraient pas et vous prendraient en défiance, et que la dixième penserait que vous êtes un benêt, alors que la meilleure des recommandations en Californie est de passer pour débrouillard.

Le lendemain, mon consul m'annonça que dans l'hôtel San-Francis, cinquième rue, on m'acceptait comme aide de cuisine. — « Je n'y entends rien », fis-je observer. — « Vous apprendrez. Pour débuter, votre gain sera d'un dollar (cinq francs) par jour ; vous serez nourri à l'hôtel, mais votre logement, au dehors, sera à vos frais, le personnel féminin, seul, étant logé dans cet immeuble. »

Un homme embarrassé ce fut bien moi, quand je me trouvai en présence d'un monceau de pommes de terre à

peler, puis de piles d'assiettes, d'un mètre de hauteur, à laver et essuyer...

Affaibli comme je l'étais, je n'aurais pu me tirer d'affaire sans l'obligeance de mon chef de cuisine, un compatriote du nom de Bertrand qui, autant que possible, me faisait aider, et d'une jeune et infatigable « verseuse » de dix-sept ans, — magnifique spécimen du type créole, — laquelle s'empressait de me seconder, dans ses moments de loisir, car elle n'était activement occupée qu'à l'heure de la table d'hôte, où elle servait à cent convives au moins, vin, bière, cidre, thé, café, liqueurs, ce qui n'était pas non plus une sinécure.

Très touché d'une prévenance que je ne pouvais attribuer (l'homme n'est-il pas un peu fat ?) qu'à la sympathie que je lui inspirais, de mon côté je vouai un sentiment de muette adoration à cette jeune fille aussi délicatement bonne qu'elle était belle. Elle s'expliquait assez bien en langue française, grâce aux leçons que lui en avait inculquées Bertrand. Elle m'apprit qu'elle était attachée à l'hôtel depuis trois ans, époque à laquelle elle avait prémaîtrément perdu sa mère. Son père habitait San-Francisco, mais elle le voyait rarement, parce que depuis le décès de sa femme, sa conduite s'était singulièrement relâchée ; il fréquentait les bars, sous le prétexte insensé d'amener l'oubli de la défunte. Ce qu'il n'oubliait pas, toutefois, c'était de boire sec.

Trois mois s'écoulèrent pendant lesquels je repris des forces. A l'étonnement de mes collègues, je m'absentais rarement de l'hôtel, même dans mes heures de repos, tant était grand le pouvoir magnétique que Juanita — tel était le petit nom de mon idole — exerçait sur mon être.

Sur ces entrefaites, se produisit un événement qui devait changer du tout au tout les conditions de mon existence. Logé dans la treizième rue, à environ quatre cents mètres de l'immeuble où j'étais employé, je venais, vers onze heures et demie du soir, de rentrer dans mon garni et en ouvrais l'unique fenêtre pour mieux respirer — car l'on se trouvait en plein été, — quand je vis le ciel s'éclairer d'une inquiétante lueur de pourpre ; quelques instants après, retentissaient des appels : « Au feu ! » tandis que

roulaient sur le pavé des pompes à bras d'hommes — les seules connues encore à cette époque. — Par curiosité, je suivis la foule, mais des gardes civiques et des pompiers nous barrèrent le chemin à l'entrée de la cinquième rue. Le mot « San-Francis » venant à frapper mes oreilles, je me renseignai et j'éprouvai un douloureux émoi en apprenant que l'hôtel de ce nom flambait comme une allumette. Le bâtiment en question, de même que presque tous ses congénères de ce temps-là, était construit en bois ; il n'avait que trois étages, mais était très étendu, car il comprenait cent quatre lits. Les pompiers durent se borner à circonscrire l'incendie, ce qui n'empêcha pas sept maisons circonvoies d'être brûlées, et la en moins d'une heure.

Quel spectacle terrifiant ! Des hommes, des femmes et des enfants se sauvaient éperdus, nus ou à peu près, en criant comme des possédés du démon.

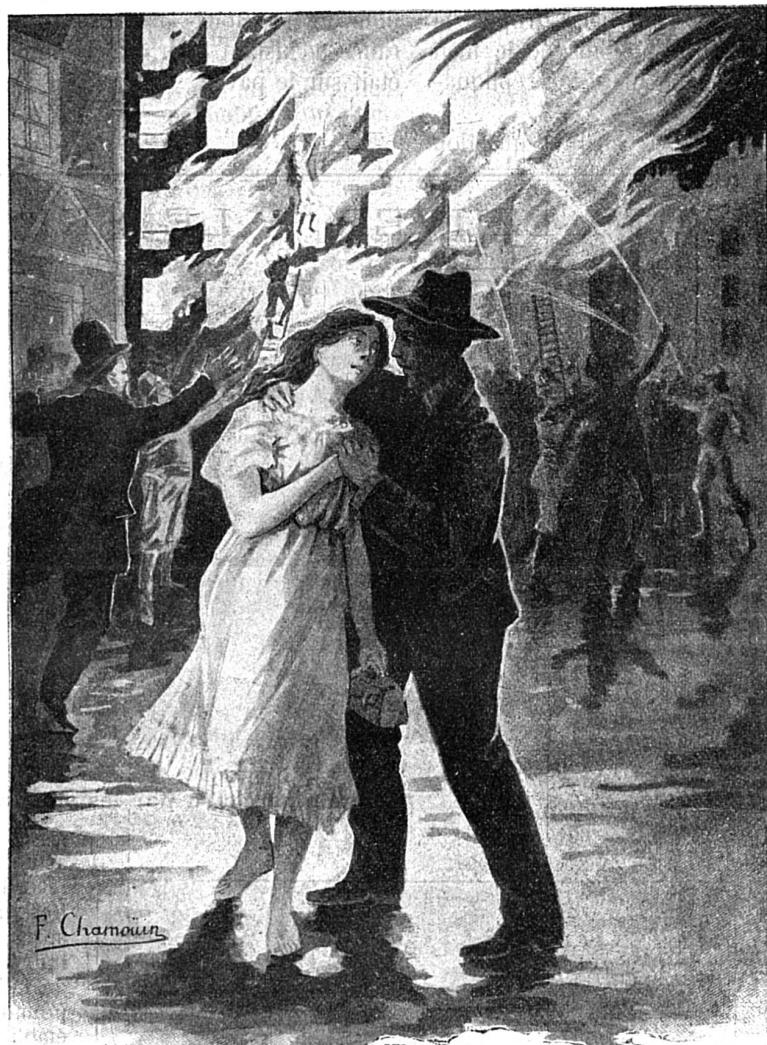
Ici c'est une femme éplorée — n'ayant plus sur elle qu'un lambeau de chemise — qui donne la main à deux jeunes enfants, et supplie tout le monde, avec des accents déchirants — comme si chacun ne fuyait pas le brasier — qu'on lui ramène son troisième, resté au berceau.

Là, c'est un couple de tout jeunes mariés, très sommairement vêtus, et s'écriant qu'ils n'ont pu sauver leurs papiers, composant toute leur fortune. La tête perdue, ils demandent, à droite et à gauche, le chemin conduisant au Pacifique, afin de s'y noyer ensemble.

Plus loin, c'est un Américain, nu comme un ver, le corps couvert d'atroces brûlures, et qui chante à tue-tête l'*« Oncle Jonathan »* ; il accompagne son chant d'une danse macabre.

A droite et à gauche, enfin, ce sont des gens affolés, jetant des cris gutturaux, sauvages, et portant la panique sur leur passage.

Beaucoup de spectateurs ont fui, épouvantés ; quant à moi, malgré une atmosphère de 50 degrés au moins, l'anxiété me cloue sur place. « Qu'est-ce que Juanita a pu devenir ? » me dis-je, quand je reconnaissais la pauvrette, les jambes et les pieds nus, et vêtue d'une simple chemisette et d'un jupon blanc roussi par les flammes. Relativement calme, elle se dirige, heureusement, de mon



Je l'appelle et elle vient en pleurant se jeter dans mes bras...

côté. Je l'appelle, et elle vient, en pleurant, se jeter dans mes bras ; elle ne peut articuler — tant est grande son émotion — que ces mots : « C'est moi ! » — « Considérez-vous comme ma sœur, et fuyons la fournaise ! » Telle est ma réponse.

A partir de ce moment, tous les drames de la rue nous devinrent, à l'un et à l'autre, indifférents. Quand nous fûmes arrivés à la porte de mon domicile, la jeune fille fut prise d'un scrupule : « A cause du monde, il serait peut-être préférable que j'allasse à l'hôtel, car j'ai de quoi payer. » Ce disant, elle me montrait une petite sacoche en cuir que je n'avais pas encore aperçue à sa main, en ajoutant qu'il y avait là huit cents dollars, représentant ses économies de trois ans. — « Vous êtes, hélas ! trop riche en regard de moi, — lui déclarai-je. — puisque je n'en possède que cent cinquante. » — « Enfant ! » répliqua-t-elle ; puis elle me suivit.

Cet entretien, roulant en apparence sur une question

d'argent, impliquait nos réciproques aveux de tendresse ; nous ne nous en fîmes jamais d'autres : ils eussent été superflus.

Jusqu'au lendemain, Juanita occupa mon lit, tandis que, dans mon antichambre, je passai la nuit dans un vieux fauteuil.

C'était elle qui, à l'hôtel, au moment de se coucher, voyant sa chambre envahie par une fumée asphyxiante, avait, la première, donné l'alarme. L'enquête fit découvrir que l'incendie était attribuable à l'imprudence d'un Anglais qui, s'étant endormi en fumant dans son lit, y avait mis le feu. Sept personnes périrent ; quatorze furent blessées. Quant à la propriétaire de l'hôtel — une Française du nom de Mme Roux — elle se trouvait ruinée, aucune assurance n'existant pour de tels immeubles, et son personnel était sur le pavé.

(A suivre.)

Albert VALLOT.

## SPORTS D'HIVER — LE SKI



A Glaris (22 janvier 1905)  
Le norvégien Berg fait un saut de 27 mètres  
Phot. E. Jeanrenaud, Glaris



Chemin parcouru par les skieurs près de St-Cergues

Il y a quelques années, l'Alpe n'était guère visitée en cette saison avec l'entrain qu'on y met aujourd'hui. Le ski, jadis inconnu chez nous, est devenu d'un usage constant parmi les sports d'hiver. Les concours de skis ont fatalement obtenu droit de cité, et parmi les différents exercices inscrits aux programmes, les organisateurs des courses ont ménagé, dès le début, une place en vue au saut en longueur, ou mieux en profondeur.

Il semblerait à première vue qu'un saut, fait ce en skis, ne présente pas de difficultés bien transcendantes. Il n'en est pas tout à fait ainsi. Le saut en skis, tel qu'il se pratique en Norvège, exige un long apprentissage, des aptitudes spéciales et, dans une certaine mesure, un matériel approprié.

Le record suisse approche



A Glaris (22 janvier 1905)  
Le départ de la course des sous-officiers et soldats  
Phot. E. Jeanrenaud, Glaris

actuellement les 25 mètres, et le record norvégien est de 35 mètres environ. Que ferons-nous après avoir décrit cette fabuleuse trajectoire ?

L'Association norvégienne pour la propagation du sport a établi une sorte d'"instruction", véritable vade-mecum du sauteur. Voici ce que dit ce règlement :

On prend l'élan en gardant le corps droit, le haut du buste légèrement amené, les bras pendus, les skis étroitement juxtaposés, un pied quelque peu en avant.

C'est en somme, la position idéale du skieur.

On avance le buste de plus en plus, au fur et à mesure qu'on s'approche du tremplin ou replat d'où s'exécute le saut. Au moment précis où la pointe des skis dépasse le bord extérieur de ce replat, un vigoureux coup de